

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le treize octobre deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 octobre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers votants : 11
Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

Présents : Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Denis ZUCCONE.

Absents (excusés) : Monique BARDET, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET.

Monique BARDET a donné pouvoir à Laurent GEVAUX

Jérôme THIAFFEY-RENCOREL a donné pouvoir à Sandrine BLANCHIN

Mireille TISSOT-ROSSET a donné pouvoir à Sébastien DRION

Sébastien DRION a été nommé secrétaire de séance.

Objet : MARCHÉ TRAVAUX DE REALISATION DE TRANCHEE DRAINANTE PROFONDE, RACCORDEMENT SUR EXUTOIRE EXISTANT ET REPRISE DE LA STRUCTURE DE LA CHAUSSEE SUR LA ROUTE DE NANT-BLANC : ATTRIBUTION DES TRAVAUX. DEL_08502023

Sur la route de Nant-Blanc, au lieu-dit la Perrière, d'importantes instabilités sont présentes dues à la présence d'eau.

Une étude géotechnique a été réalisée par la société Equaterre et des travaux correctifs ont été préconisés.

Monsieur le Maire explique qu'un cahier des charges a été préparé pour la réalisation de ces travaux avec deux tranches : ferme et conditionnelle.

La consultation a été réalisée et suite à l'ouverture de plis, 3 offres ont été déposées.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres ainsi que le tableau d'analyse.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché public suivant :

Entreprise : SARL BEBER TP157 impasse de la Carrière 74230 SERRAVAL

Montant : 86.594,00 € H.T. dont

65.321,50 € H.T. pour la tranche ferme

21.272,50 € H.T. pour la tranche conditionnelle

Le treize octobre deux mille vingt-trois

Le Maire,
Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,
Sébastien DRION

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa réception en Préfecture le 20/10/2023

- de sa publication le 20/10/2023

Le Maire,
Franck PACCARD

